

La FCPE, 1ère fédération de parents d'élèves en France

La FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants en représentant les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Elle défend aussi les principes d'égalité des chances, de laïcité et de gratuité de l'enseignement.

Elle est force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir.



**Devenir adhérent dans le conseil local FCPE de votre futur lycée,
c'est agir localement dans l'intérêt de nos adolescents !**

Être représentant

- Être élu et participer à la vie du lycée (CA, commissions...)
- Devenir "parent délégué".



Être représenté

- Au conseil de classe, au conseil d'administration, dans les autres instances de l'établissement par des parents d'élèves bénévoles présents, actifs et réactifs.
- Être accompagné si vous ou votre enfant avez des questions, des soucis...

Agir collectivement

- Échanger avec d'autres parents et défendre l'école publique, laïque et gratuite.

Bénéficiaire des services

- S'informer et se former gratuitement dans son conseil local, avec la FCPE 22 et la FCPE nationale (newsletter, revue des parents, formations, webinaires...).
- Prêt des manuels scolaires au lycée, vente de kits de fournitures au collège...

Association reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce aux bénévoles et aux parents d'élèves.

FCPE 22 20 rue Anatole France 22000 SAINT-BRIEUC fcpe@fcpe.asso.fr



Adhérez à la FCPE 22 association de parents d'élèves et profitez du prêt gratuit de vos manuels.

 Au lycée, les manuels scolaires ne sont pas tous fournis par le lycée et représentent pour les familles un budget de 80 € à 280 € par an.

 **Bonne nouvelle !**
En adhérant à notre association de parents d'élèves, vous pourrez bénéficier du **prêt gratuit des manuels** des filières générales et technologiques dans les **lycées Rabelais, Freyssinet et Chaptal**.

1- Adhérez sur fcpe22.bzh

en précisant le conseil local FCPE
de votre lycée

entre le 1^{er} juin et le 20 août*



2- Vous recevrez un email

avec les modalités de distribution,
directement de la part des parents bénévoles
du conseil local FCPE de votre lycée.

fin août / début septembre.


* Date de début de préparation des lots de manuels. Après cette date, contactez votre conseil local pour savoir s'il reste du stock.

Cotisations

22 € Adhésion principale
tarif ordinaire

15 € Adhésion principale
tarif réduit pour les parents
non imposables.

3 € Adhésion complémentaire
pour adhérer au conseil local
d'un 2^e établissement.

 Besoin d'informations ? Envie de vous investir ? Contactez les parents de votre lycée !

fcpe.freyssinet@gmail.com

contact@fcpe22rabelais.com

chaptal.fcpe22@gmail.com